



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

PROGRAMME D'INTERVENTION AUPRÈS DES MAMMIFÈRES MARINS

Incidents déclarés en vertu de la LEP pour 2015



Canada[!]

En 2015, on a enregistré un nombre total de 814 incidents déclarés impliquant 1 070 animaux. Sur le nombre total d'incidents déclarés, on a enregistré 410 interventions. Souvent, les incidents déclarés sont des signalements d'animaux (pas d'intervention requise, mais des données sont recueillies) ou sont des déclarations répétées du même incident (chaque appel entrant étant enregistré pour que l'on puisse montrer le niveau d'activité des numéros d'urgence), c'est pourquoi le nombre d'interventions est différent du nombre de signalements reçus. Sur le nombre total d'incidents déclarés, 237 concernaient des espèces visées par la LEP. Sur les 237 incidents déclarés impliquant des espèces visées par la LEP, 161 ont donné lieu à une intervention. Souvent, les incidents déclarés sont des signalements d'animaux (pas d'intervention requise, mais des données sont recueillies) ou sont des déclarations répétées du même incident, c'est pourquoi le nombre d'interventions est différent du nombre de déclarations reçues.

Les types d'incidents comprenaient les suivants : empêtements, approches de navires à proximité, harcèlement, collisions, échouements d'animaux vivants, signalements d'animaux blessés ou malades/nage libre, animaux morts (échoués et flottants), animaux en détresse, tirs avec fusil et animaux interagissant avec le public.

Parmi les types d'intervention figuraient les suivants : libération de baleines et de pinnipèdes empêtrés, prélèvement d'échantillons et réalisation de nécropsies sur des animaux morts, regroupement d'animaux échoués avec leurs congénères, intervention faisant suite à des déclarations de harcèlement, remise à flot d'animaux échoués vivants, surveillance d'animaux malades, surveillance des approches de navires à proximité et réchauffement de tortues de mer étourdiées par le froid.

Sur tous les incidents, quelques-uns sont dignes de mention :

- Trois rorquals communs morts se sont échoués sur la même plage dans la Région du Pacifique. Une nécropsie a été pratiquée sur les trois pour déterminer la cause du décès.
- La nécropsie effectuée sur le bébé épaulard mort découvert dans la Région du Pacifique a permis de déterminer qu'il faisait partie de la population migratrice de l'Alaska.
- En juillet, le Whale Release and Strandings de Terre-Neuve-et-Labrador a libéré une baleine noire de l'Atlantique Nord prise dans des engins de pêche du crabe des neiges au large de la côte du cap Breton. Elle a été identifiée comme étant « White Cloud », une baleine cataloguée (n° 3120) connue des chercheurs canadiens et américains.
- Des pêcheurs ont signalé avoir libéré deux tortues luth des engins dans lesquels elles étaient empêtrées à Terre-Neuve-et-Labrador. Une autre tortue luth échouée a été remise dans des eaux plus profondes par le Whale Release and Strandings de Terre-Neuve-et-Labrador.
- Une baleine à bec de Cuviers (vivante, nageant) et une baleine à bec de True (morte, échouée) ont été positivement identifiées à Terre-Neuve-et-Labrador. Ce sont les premiers signalements de ces deux espèces dans les eaux terre-neuviennes, qui se trouvent à la limite de leur aire de répartition nordique.
- Un béluga social solitaire s'est installé à Graves Cove, à Terre-Neuve-et-Labrador, pendant l'automne 2015. Sa présence dans la zone a suscité un vif intérêt public et les agents des pêches se sont inquiétés pour sa sécurité. Des échantillons ont été prélevés en vue de déterminer son origine.

Nombres d'incidents par région

Remarque importante : Souvent, les incidents déclarés sont des signalements d'animaux (pas d'intervention requise, mais des données sont recueillies) ou sont des déclarations répétées du même incident (chaque appel entrant étant enregistré pour que l'on puisse montrer le niveau d'activité des numéros d'urgence), c'est pourquoi le nombre d'interventions est différent du nombre de signalements reçus.

Pacifique

On a enregistré un nombre total de 483 incidents déclarés et de 215 interventions réalisées. Parmi celles-ci, 96 visaient des espèces inscrites sur la liste de la LEP.

Québec

On a enregistré un nombre total de 114 incidents déclarés et de 76 interventions réalisées. Parmi celles-ci, 27 visaient des espèces inscrites sur la liste de la LEP.

Golfe

On a enregistré un nombre total de 104 incidents déclarés et de 55 interventions réalisées. Parmi celles-ci, quatre visaient des espèces inscrites sur la liste de la LEP.

Maritimes

On a enregistré un nombre total de 71 incidents déclarés et de 40 interventions réalisées. Parmi celles-ci, 17 visaient des espèces inscrites sur la liste de la LEP.

Terre-Neuve-et-Labrador

On a enregistré un nombre total de 42 incidents déclarés et de 24 interventions réalisées. Parmi celles-ci, 17 visaient des espèces inscrites sur la liste de la LEP.

Formation en matière de désempêtrement

En 2015, la Direction de la conservation et de la protection du MPO a appuyé la participation des agents des pêches à une formation de base au désempêtrement des cétacés dans toutes les régions. Paul Cottrell, le responsable ministériel des désempêtrements pour la Région du Pacifique, a dirigé ces séances organisées à partir du programme élaboré conjointement avec le réseau mondial d'intervention en cas d'empêtrements de baleines de la Commission baleinière internationale. Les organisations partenaires externes régionales, qui dirigent les interventions auprès des animaux marins et peuvent offrir une expertise sur les espèces, la culture et la géographie, ont contribué à la présentation de ces séances de formation. Il s'agit du Whale Release and Strandings Group et de la Marine Animal Response Society.

Perturbation/harcèlement

La perturbation et le harcèlement de mammifères marins continuent de poser des problèmes pour les agents de Conservation et Protection en raison du manque de clarté et d'appui réglementaires. Des efforts ont été consentis pour éduquer le public en ce qui concerne les activités susceptibles de perturber ou de harceler des mammifères marins, mais sans appui réglementaire ou mesure d'application de la réglementation. Des modifications

proposées au Règlement sur les mammifères marins devraient permettre de résoudre une partie du problème en définissant la perturbation et en déterminant des distances à respecter par les navires d'approche. En outre, les modifications devraient introduire la déclaration obligatoire des contacts accidentels, ce qui permettrait au réseau d'intervention régional de contribuer à la récupération des engins de pêche et à la documentation des risques élevés d'empêchement et des zones où des collisions avec des navires sont susceptibles de se produire.